



Communiqué de presse

www.cap-parrainage.com, le nouveau site Internet et Extranet du premier réseau d'accompagnement bénévole de retour à l'emploi

Cap-parrainage est un dispositif original qui rassemble des dirigeants et cadres d'entreprises et les acteurs publics autour d'un même objectif : soutenir le chercheur d'emploi dans sa recherche.

Le réseau a été créé en 2001 par Olivier Queval, Directeur de Cap-Initiatives : *«Parce que le principe même de Cap-parrainage est le suivi personnalisé, il est apparu indispensable de permettre à ce dispositif d'être un véritable espace vivant de dialogue, d'échange et de concertation entre les parrains, les acteurs public et les chercheurs d'emploi. L'Extranet que nous inaugurons répond à cet objectif de transparence et de fluidité. »*

Cap-parrainage : un principe simple qui s'appuie sur 3 convictions

- Le réseau est un appui considérable pour les chercheurs d'emploi.
- Chaque cadre peut individuellement agir pour l'emploi pour autant qu'il soit accompagné, guidé, encouragé dans cette démarche.
- Qui peut mieux connaître qu'un responsable en poste les impératifs, les besoins et les difficultés de chaque métier de son secteur d'activité ?

Construire un réseau sur les bassins d'emploi et qui place le chercheur d'emploi au milieu de la relation Service Public de l'Emploi - entreprises, permet de dynamiser les coopérations au profit de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

L'originalité de Cap-parrainage par rapport aux dispositifs de parrainage classiques tient aussi au fait que les parrains recrutés sont uniquement des cadres en activité. Leur fonction et leur connaissance des métiers apportent une plus value aux chercheurs d'emploi dans leur recherche et dans la validation de leur projet professionnel.

Un dispositif innovant, dynamique et facile à mettre en œuvre

Ce sont les entreprises qui signent une convention avec Cap-parrainage et délèguent des managers pour accompagner des chercheurs d'emploi, en recherche dans le même secteur d'activité, de sorte que l'accompagnement, gagne en justesse. Les entreprises qui rentrent dans cette démarche sont soit des entreprises confrontées à des pénuries de compétences, soit les entreprises citoyenne.

Le « parrain », cadre ou dirigeant d'entreprise, s'engage, à titre bénévole, à rencontrer un chercheur d'emploi deux fois par mois pendant six mois pour l'accompagner de son soutien dans le retour à la vie active.

Prioritairement responsables RH, cadres dirigeants ou directeurs d'établissement, le parrain partage avec le chercheur d'emploi sa connaissance de l'entreprise, des métiers, des exigences du monde du travail. Il transmet des techniques de recherche d'emploi et fait bénéficier le chercheur d'emploi de son réseau de relations personnelles et professionnelles.

Cet accompagnement individualisé est ouvert à tout chercheur d'emploi quel que soit son âge et son niveau de compétences. Les candidats sont sensibilisés et accompagnés par les acteurs du Service Public de l'Emploi (PLIE, Maison de l'emploi, Missions locales, DDTEFP, ANPE...).

A propos de Cap-parrainage

Cap-parrainage regroupe aujourd'hui 20 réseaux et 20 Clubs d'entreprises animés par les Maisons de l'Emploi, les PLIE et Conseils Généraux présents dans plus de 100 communes (Valenciennes, Béthune, Evry, Fontainebleau, Gennevilliers, Gonesse, Ivry, La Madeleine, Evry, Vitry sur Seine, ...) 480 entreprises et 40 associations d'entreprises font partie du réseau et des clubs d'entreprises. 70 acteurs publics de l'emploi et collectivités (ANPE, Missions locales, PLIE, Maisons de l'Emploi, Conseils Généraux, DDTEFP) ont été mobilisés dans cette action Cap-parrainage.

Depuis sa création, Cap-parrainage a mobilisé 550 entreprises, recruté 900 parrains permettant à plusieurs centaines de chercheurs d'emploi de retrouver une activité chaque année avec un taux de retour à l'emploi atteignant 70% sur certains territoires.

Au-delà des actions de parrainage, le Cap-parrainage est devenu un espace de coopérations et d'échanges entre tous les acteurs et a généré d'autres initiatives pour l'emploi comme le montrent les différentes pages du site www.cap-parrainage.com.

Contact presse

Cap-Initiatives

Olivier QUEVAL

Tel : 01 48 78 85 48 – olivier.queval@cap-initiatives.fr